

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 10 novembre 2015 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs au 1, rue St-Pierre, sous la présidence de monsieur Eric Blanchard, maire. Sont présents les conseillers(ères) suivants :

Mesdames Christine Ouellet et Christiane Veilleux,
Messieurs Jérôme Caron, Francis April, Denis Roy, Luc Veilleux

Line Caron, dg/sec-trésorière est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2015-160 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

ATTENDU QUE chaque élu a reçu les documents avant la séance et ce pour approbation;

2015-161 À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Denis Roy et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 08 octobre 2015 et ce tel que lu et rédigé.

ADOPTÉ

2015-162 APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes du mois;

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et il est résolu d'autoriser le maire et la dg/ sec-trésorière à payer les comptes totalisant 61 282.10\$.

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

Dépôt du rapport de l'employé Jean-Pierre Roy.

2015-163 DÉNEIGEMENT : EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la municipalité a fait paraître dans les journaux l'offre d'emploi pour un opérateur en déneigement;

ATTENDU QUE le contrat avec le Ministère des transports débute le 1^{er} novembre 2015 pour le parcours de la route 293, petit 8^e rang et le 8^e rang;

À cet effet, il est proposé par le conseiller Francis April Et résolu que la municipalité de Saint-Clément retienne pour la prochaine saison hivernale monsieur Langis Lepage à titre d'employé permanent au poste d'opérateur-mécanicien pour la période du 6 décembre 2015 au 15 mai 2016 (environ). Le salaire selon le contrat entre les deux parties.

QUE le conseil embauche messieurs Patrick Pelletier et Eric Lepage à titre d'employé occasionnel au poste d'opérateur pour la période du 1er novembre 2015 au 29 novembre 2015.

QUE le conseil embauche monsieur Fabien Cayouette à titre d'employé occasionnel au poste d'opérateur de souffleur à neige et pour le déneigement des stationnements.

L'entrée en fonction à temps complet sera effective le 29 novembre 2015 pour Eric Lepage et Patrick Pelletier et ce jusqu'au 02 avril 2016. Le salaire est établi à l'intérieur du contrat signé entre les deux parties.

ADOPTÉ

ÉQUIPEMENT : Tracteur

Le contrat du tracteur Case Puma 165 prend fin avec Service Agromécanique inc. et la Ferme Les Collines Vertes le 21 décembre 2015, le montant résiduel est de 58 000\$. La municipalité doit prendre une décision pour l'achat de l'équipement.

2015-164 AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration sur une portion du rang Ste-Anne sont terminés;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur une portion du rang Ste-Anne pour un montant subventionné de 12 000,00\$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang Ste-Anne dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

2015-165 PLAN D'INTERVENTION TECQ

ATTENDU QU'il devient nécessaire de faire un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égout et des chaussées de la municipalité;

ATTENDU QUE le plan d'intervention doit être déposé au programme TECQ 2014-2018 du MAMROT;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu que la municipalité de Saint-Clément mandate monsieur Marc Bélanger ingénieur civil pour réaliser le plan d'intervention de la municipalité.

QUE la municipalité de Saint-Clément accepte l'offre de services professionnels de 40 heures au taux horaire de 95\$ pour l'assistance du stagiaire, préparation du plan d'intervention et la vérification pour le suivi et approbation avec le MAMROT.

ADOPTÉ

2015-166 GRILLAGE DES FENÊTRES

Il est proposé par le conseiller Francis April et résolu que la municipalité de Saint-Clément retienne les services de Jean-Pierre Roy pour fabriquer un cadrage de protection pour les six fenêtres au 2^e étage du centre des loisirs.

ADOPTÉ

2015-167 MANDAT : Mallette

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Clément désire faire un audit des livres comptables de la municipalité au 30 septembre 2015 par un vérificateur externe;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition du conseiller Jérôme Caron et il est résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte la proposition de la Firme Mallette de Trois-Pistoles pour la vérification au 30 septembre 2015 et pour la formation d'une durée de 80 h.

QUE le conseil accepte la dépense au montant de 6 400\$.

ADOPTÉ

2015-168 PROJET FORMATION EMPLOI-QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément a identifié un besoin de formation pour le personnel administratif;

ATTENDU QU'Emploi-Québec offre l'aide financière dans le cadre du programme du développement de la main d'œuvre à l'emploi;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu que la municipalité de Saint-Clément dépose un projet de formation en comptabilité municipale auprès d'Emploi Québec. La formation sera offerte par la Firme Mallette de Trois-Pistoles. L'aide financière est de 50% de la rémunération pour une durée de 80 h.

QUE le monsieur Eric Blanchard, maire soit autorisé à signer pour et nom de la municipalité de Saint-Clément tous les documents relatifs à la présente demande avec le Centre local d'emploi.

ADOPTÉ

2015-169 CHEMIN ST-RÉMI

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément a pris connaissance du besoin d'hébergement pour les marcheurs pour la réalisation du projet Chemin de Saint-Rémi;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément fait partie des 54 municipalités composantes du Chemin de Saint-Rémi;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément confirme que les résidences agissant comme hébergement sur son territoire, dans le cadre du Chemin de Saint-Rémi, ne contreviennent pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme.

ADOPTÉ

2015-170 ACCRÉDITATION CITQ

ATTENDU QU'il devient nécessaire de faire une demande d'accréditation pour que le Chemin de Saint-Rémi soit reconnu Village d'Accueil auprès de l'industrie touristique du Québec (CITQ);

A CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu que la municipalité de Saint-Clément autorise les responsables du Chemin de Saint-Rémi de faire la demande d'accréditation pour l'ensemble des hébergeurs qui seront sur le territoire de la municipalité de Saint-Clément.

ADOPTÉ

2015-171 DONS :

AGENDA SCOLAIRE

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une somme de 50\$ au comité d'école les Jolis Vents pour l'achat des agendas scolaires des élèves.

ADOPTÉ

PRÉVENTION DU SUICIDE & PANIERS DE NOËL

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu que la municipalité de Saint-Clément participe pour un montant de 50\$ à la campagne de financement des deux organismes suivants : Prévention du suicide et les Paniers de Noël.

ADOPTÉ

Maison de la famille des Basques la décision a été reportée lors de l'étude du budget 2016.

2015-172 AVIS DE MOTION

Le conseiller Denis Roy donne avis de motion qu'à une séance subséquente un règlement d'emprunt sera adopté pour faire l'acquisition d'un tracteur usagé Case Puma 165 au Service Agromécanique inc.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

MADA- Une rencontre du comité a eu lieu pour prioriser les activités au plan d'action de la prochaine année.

Le maire fait un résumé des rencontres des comités tenues à la MRC des Basques.

Une période de questions est allouée.

Date de la prochaine table de travail : lundi le 16 novembre 2015 à 19h30.

2015-173 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux de lever la séance à 21 h 10.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.